N° 71
septembre 2018

Le Chercheur d'Or

SUPPLÉMENT À « **La Nouvelle Abeille de Saint-Junien** »
n°1377 du jeudi 4 octobre 2018. Ne peut être vendu séparément.

Publication de la Société des Vieilles Pierres pour la promotion du patrimoine du pays de Saint-Junien

Hommage à Jean Teilliet

Les membres de la Société des Vieilles Pierres avaient choisi le dernier week-end du mois d'août pour ouvrir la chapelle du cimetière au public. En avant première des journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre, notre association souhaitait clôturer la saison estivale par un hommage à Jean Teilliet, artiste et bienfaiteur de notre ville.

POUR ce faire, nos amis musiciens de l'association *Les Vieux Sabots* s'étaient joints à nous et ont joué quelques airs de musique traditionnelle, pour le plus grand bonheur du public venu en nombre.

La particularité de leur animation tenait au fait que leur prestation musicale débuta par l'exécution d'une berceuse. Celle que la mère de Jean Teilliet lui chantait lorsqu'il était enfant. Pour l'occasion, le doyen *des Vieux Sabots*, Jacky Riffort, jouait sur la vielle même de Jean Teilliet.

> La vielle de Jean Teilliet, collection particulière.

Ce vénérable instrument dont Teilliet était très fier a été fabriqué par le luthier Lambert, établi rue Michel Le Comte à Paris en 1756. C'est une véritable œuvre d'art et une pièce de musée. C'est sur cette vielle là que Suzanne Léger joua cette même berceuse, le jour des obsèques de Jean Teilliet, en octobre 1931, à quelques pas de la chapelle du cimetière.

La prestation musicale desVieux Sabots constitua un moment de grâce qui emporta l'adhésion des spectateurs et constitua le plus bel hommage que l'on pouvait rendre au grand artiste qu'était Jean Teilliet.

Thierry Granet

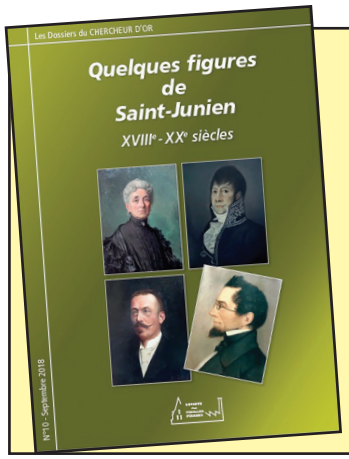

La Société des Vieilles Pierres

VIENT DE FAIRE PARAÎTRE LE N°10 DE SES DOSSIERS DU CHERCHEUR D'OR

Intitulé ***Quelques figures de Saint-Junien, XVIIIe-XXe siècles,*** il présente en 84 pages les biographies de vingt huit personnalités de notre cité qui se sont illustrées dans les domaines de l'art, de la culture, de la politique, de l'économie… Des personnages restés célèbres, et d'autres injustement oubliés.
Chacune de ces biographies est accompagnée d'un portrait - peinture ou photographie - que l'on a pu découvrir lors de l'exposition organisée à la salle Laurentine-Teillet, du 12 au 23 de ce mois.

En vente à La maison de la Presse, rue Lucien-Dumas, 15 €.

Le 8 septembre à Saint-Junien : une journée particulière

C'était le jour durant lequel se tenait, au champ de foire et à la place Lacôte, le concours agricole du canton de Saint-Junien.

A la fin du XIXe siècle, la fête qui suivait la remise solennelle des prix s'installa sur la place Lacôte et la place voisine de la Bascule : récréative, sportive, musicale... et politique. Cette journée officielle de promotion agricole et commerciale se déroulait sous le patronage de la Municipalité, en présence du sous-préfet et des élus de l'arrondissement. Pas de fête en 1904 pour cause de troubles sociaux ; en 1913 la ville accueille le Président de la République, Raymond Poincaré, et en septembre 1914, les salves d'artillerie grondaient sur les bords de la Marne...

Entre les deux guerres, dès le 8 septembre 1919, comices et fêtes vont se côtoyer à nouveau sur les places Lacôte et de la Bascule, mais la fête est désormais organisée par un Comité autonome, formé des commerçants du quartier qui vont en faire une véritable fête foraine avec manèges, attractions diverses, concerts, courses cyclistes, bals et batailles de confetti.

Pas de fête de 1939 à 1945, mais les comices rétablis à partir du 8 septembre 1941 seront désormais associés au grand prix cycliste de la ville de Saint-Junien organisé par l'ASSJ cycliste qui lui donnera, en 1942, le nom d'Antonin Reix, grand sportif et rugbyman, mort au champ d'honneur en juin 1940. Une course cycliste de légende était née.

Il faudra toutefois attendre le 8 septembre 1949 pour que la fête retrouve son lustre d'antan sur les places Lacôte et Joseph-Lasvergnas. Le comice est relégué à l'arrière-plan, au champ de foire, du côté de l'avenue Rosa-Luxembourg et de Fayolas. Terminées les restrictions de l'après-guerre : l'atmosphère générale est à l'optimisme. Le succès populaire de la fête qui s'étale sur trois jours, voire plus, vient aussi du dynamisme d'un Comité des fêtes inventif qui propose chaque année de nouvelles attractions et des jeux dotés de prix, auxquels le public de tous âges est convié à participer.

> 8 septembre 1949, le concours de ballons. A la manœuvre Sylvain Delavie, Jean Hippolyte, Robert Blény. Collection particulière.

Lorsqu'elle coïncide avec les journées commerciales, l'ouverture de la saison de rugby, c'est toute la ville qui vit pendant plus d'une semaine au rythme des bonnes affaires, des réclames et des chansons diffusées par les haut-parleurs. Même les cinémas intègrent leurs séances dans le programme de la fête. La journée du 8 septembre reste au cœur de ces festivités avec le Grand Prix Antonin Reix qui a vu pédaler sur les boulevards les champions du cyclisme d'alors dont, en 1959, le champion du Limousin, un certain Raymond Poulidor... Mais le clou de la fête restait, le soir, la bataille de confetti, courte mais intense jusqu'à épuisement des munitions, véritable défouloir collectif...

Problèmes financiers, pas de relève et dissensions chez les organisateurs, raccourcissement des vacances scolaires, blocage de la circulation automobile sur le circuit des boulevards et la RN 141, concurrence d'autres sources de distractions... la fête des places Lacôte et Joseph-Lasvergnas s'étiole dans les années soixante pour disparaître dans les années soixante-dix. Mais tous ceux et celles qui s'en souviennent vous le diront : pendant quelques jours, Saint-Junien était en fête et la fête était belle.

Annette Bigaud

Un intéressant témoignage linguistique saint-juniaud

L'expression *livre de raison* est un décalque du latin liber rationis, c'est à dire « livre de comptes ». Mais les anciens livres de raison qui nous sont restés contiennent beaucoup plus que de simples actes comptables, ils sont les témoins de l'existence de familles et constituent une précieuse ressource pour les historiens, mais aussi pour ceux qui s'intéressent à l'évolution des usages linguistiques.

PIERRE Espéron, un notable saint-juniaud de la fin du XIVe siècle et du début du XVe, a exercé des fonctions de juge, représentant l'autorité de l'évêque de Limoges. Son livre de raison va de 1384 à 1443. Ce document a été recopié et ainsi sauvegardé par Louis Guibert, dans un recueil intitulé *Nouveau recueil de registres domestiques limousins et marchois* (1895).

Espéron n'a écrit qu'en latin, à son époque, c'était la langue haute. Parmi les feuilles volantes jointes, l'une d'elle est, selon Guibert, écrite en « provençal ». On voit ici, par l'emploi d'un terme inapproprié, l'embarras qui existe à cette époque, quant à la dénomination de la langue d'oc. Des érudits ne pouvaient pas recourir au terme dépréciatif patois, et la dénomination « langue occitane », attestée au XIIIe siècle avait été oubliée (elle ne réapparaîtra qu'au XXe siècle).

> Un bigot, outil agricole présent dans le texte du XVe s.

Voici l'extrait ; il n'a guère d'intérêt sur le fond puisqu'il s'agit d'un simple inventaire. Par contre, la forme de la langue est intéressante (bien sûr, il y a des incohérences orthographiques ; l'époque ne connaît pas la norme fixe et absolue).

L'inventaire de Jeanne Espéron, qui date du début du XVe siècle, garde les caractéristiques de la graphie classique de l'occitan, celle de l'âge d'or des Troubadours. On sait que, par la suite, elle sera oubliée et remplacée par la graphie « patoisante » qui utilise les codes du français, phonétiquement, dénaturant la langue et lui faisant perdre une partie de son sens.

Prenons quelques exemples :

- La marque du féminin, avec la terminaison **-a** (sing.) et **-as** (plur.) ; on peut penser, qu'à cette époque déjà, les prononciations correspondaient à un **o** ouvert (sing.) et un a ouvert (plur.).
- Le son [u] (ou) marqué par la lettre o, dans valor, dos, et le son [j] (ill) marqué par lh , ce qui est conservé aujourd'hui dans le nom de lieu Séreilhac, entre autres.

Regardons aussi le cas de chas ; on peut y reconnaître immédiatement son étymologie latine casa = cabane, maison.

Chaque langue a son histoire, les lieux et circonstances dans lesquels elle s'est constituée ; la façon de l'écrire reflète cette construction et participe à la signification. C'est pourquoi aucune langue écrite n'est un simple assemblage d'éléments phonétiques ou pseudo-phonétiques.

Pierre Vignaud

Eisso son las chausas que Johanne Esperone a layssat a Saint Jenia, chas son frayr P. Espero :
Premierament doas coytias, dos cussis de plume
Item, una cuberta vert
Item, tres cubertas de pauche valor
Item, xiii linsos, chascun de dos pans
Item, tres toalhas competens
Item, un autre toalha vielha
Item, quatre longieras
Item, una pinta de quarteyro, d'estanh
Item, una ola de coyre, d'una selhada
Item, una coucha de quatre selhadas
Item, dos trapiers
Item, ung bigos
Item, ung treheu
Item, ung ferret
Item, una eyssola, una chavilla de fer de truelh
Item, una cela de chaval sanz escrops
Item, chas la Sorbona, una costia et ung coyssi de pluma
Item, aucunas letras estans en dos sacs chas son dich frayre.
Fach lo xxvi jour d'octobre, l'an mil CCCC et quinze

Voici les choses que Jeanne Espéron a laissées à Saint-Junien, chez son frère P. Espéron :
Premièrement deux couettes, deux coussins de plume
Item (aussi) une couverture verte
Item trois couvertures de peu de valeur
Item, treize draps, de deux empans
Item, trois linges de grandeur moyenne
Item, un autre linge vieux
Item, quatre chemins de table
Item, une carafe d'un « quarteron », en étain
Item, une marmite de cuivre, du contenu d'un seau
Item, un ensemble de quatre seaux
Item, deux trépieds
Item, une binette
Item, un treheu (non résolu)
Item, un tisonnier/une serpette (?)
Item, une herminette, une cheville de fer de pressoir
Item, une selle de cheval sans troussequin
Item, chez la Sorbone (nom de personne), une couette et un coussin de plume
Item, quelques lettres placées dans deux sacs chez son dit frère.

Fait le 26 d'octobre, année 1415.

Des assignats de la Révolution française imprimés à Saint-Junien en 1792

Dès le début de la Révolution, la circulation monétaire a pratiquement disparu. La monnaie essentiellement métallique a été thésaurisée ou fondue pour des besoins économiques ou militaires.

LE lundi 2 novembre 1789, l'Assemblée Nationale décrète la création des assignats. La monnaie métallique est remplacée par la monnaie papier.

Un nouveau décret du 8 octobre 1790 décide qu'il n'y aura pas d'assignats au dessous de 50 livres. Cette valeur est trop importante pour régler l'échange journalier entre Français. C'est par un nouveau décret du 23 décembre 1791 que les députés votent la création de nouveaux assignats en petites coupures de dix, quinze, vingt cinq et cinquante sols. Mais entre le vote de cette loi et la mise en circulation de ces nouveaux assignats le temps paraît long dans la province française, et il est toujours aussi compliqué de commercer.

Pour pallier le manque de petit numéraire qui complique la vie quotidienne des habitants, les municipalités, les districts émettent des billets de petites valeurs, rétablissant ainsi les échanges. A Saint-Junien, le district délibère et vote le 21 mars 1792 en faveur de l'émission de billets de cinq, dix, quinze et vingt sols pour une somme de 6.000 livres. Une seconde émission de 24 000 livres sera nécessaire pour assurer la bonne marche des affaires dans notre région. Ces assignats appelés « Billets de Confiance » seront acceptés dans le district de Saint-Junien dont le découpage géographique équivalait au canton actuel.

Petit à petit les assignats nationaux sont introduits dans le commerce et une loi du 3 août 1793 fixe alors le retrait des Billets de Confiance. Dans la pratique, ils resteront échangeables contre des assignats jusqu'en décembre 1795.

A Saint-Junien, le citoyen Hacquard est nommé pour échanger les Billets de Confiance contre des assignats. Cette opération a été faite dans la salle de la « ci-devant communauté des religieuses » (couvent des Filles de Notre-Dame, actuel Centre Administratif Martial- Pascaud).

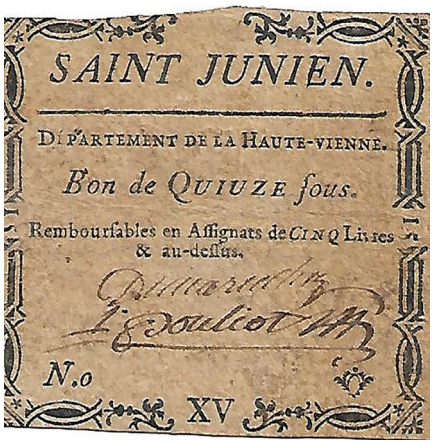

Ces petits billets ont été presque tous détruits, brûlés au fur et à mesure de leur retrait et de leur remboursement. Très peu sont arrivés jusqu'à nous, d'où leur rareté extrême.

Ces Billets de Confiance, comme les assignats nationaux, ne sont imprimés que sur une face, sur des supports papier très peu sécurisés, voire pas du tout, ce qui a fait la part belle aux faussaires.

Jean René Pascaud

NOUVEAU SITE INTERNET DE NOTRE ASSOCIATION

st-junien-vieilles-pierres.fr

Avec *Le Chercheur d'Or* en version numérique
et l'ensemble des activités de l'association

SOCIETE des VIEILLES PIERRES

EDITIONS L'ABEILLE B.I.P. SAS

Dépôt légal à parution • ISSN 3441-4101 K • ARRONDISSEMENT DE ROCHECHOUART. Autorisé pour l'arrondissement judiciaire à publier les annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que les actes des sociétés.

N° CPPAP 0615 I 87943 • Tirage : 4.000 ex. Abonnement 2018 : 45 € • Prix du N° 1,20 €

Directeur de Publication : François BUSSAC • **Rédactrice en chef :** Louise CARPENTIER • **Rédaction « Le Chercheur d'Or » :** Franck Bernard et Société des Vieilles Pierres.
Conception graphique : Studio four cat'S : Sébastien CATILLON. **Impression :** SAXOPRINT.

LE CHERCHEUR D'OR

Publication de la Société des Vieilles Pierres
Pour la promotion du patrimoine du pays de Saint-Junien
Société des Vieilles Pierres : 18, rue Paul-Elluard • 87200 SAINT JUNIEN
Le supplément « Le Chercheur d'Or » est consultable en ligne à l'adresse : st-junien-vieilles-pierres.fr
La version papier est disponible gratuitement aux archives municipales, à la médiathèque de Saint-Junien et à l'office du tourisme.
N°ISSN 2117-8879
Pour tout renseignement : 05 55 02 30 69 - **Courriel :** socvp@orange.fr